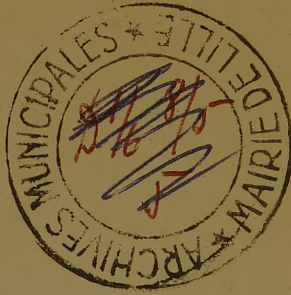


882/901



Comité local de coordination d'Aide

aux Vieillards.

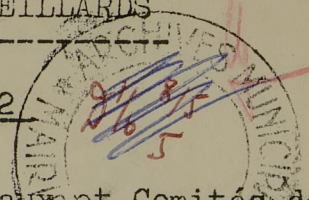
514-37

dossier m-10



COMITE LOCAL DE COORDINATION D'AIDE AUX VIEILLARDS

Réunion du Jeudi 9 Octobre 1952



Les représentants des différents Organismes locaux et Comités de quartier s'intéressant au sort des gens âgés nécessiteux, se sont réunis le Jeudi 9 Octobre 1952 à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, sous la présidence de Mme DEFLINE, Adjoint au Maire, Conseiller Général du Nord.

Le but de cette réunion était d'envisager les possibilités d'organiser à travers la Ville une Quinzaine au bénéfice des vieillards .

Mme DEFLINE ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux représentants présents .

Elle déplore le décès de M.M. LEBAS et LAGACHE survenu depuis la dernière réunion, et fait l'éloge des deux disparus qui n'ont jamais compté leur temps ni ménagé leur fatigue pour servir les malheureux.

La Présidente passe ensuite la parole au Secrétaire pour l'appel. Tous les quartiers ont un représentant dans la salle .

QUETES DES 7 ET 8 SEPTEMBRE -

Mme DEFLINE remercie les Comités de quartier qui se sont dépensés au cours de ces journées. Sur une question qu'elle pose, l'Assemblée est d'accord pour compter l'argent collecté ces jours là avec celui qui pourra être recueilli au cours de la Journée Nationale du 26 Octobre.

JOURNEE NATIONALE DU 26 OCTOBRE et QUINZAINE DES VIEUX .-

A l'unanimité cette date est retenue pour organiser à travers la Ville des quêtes au profit des Vieillards .

Les fonds seront centralisés en Mairie et la répartition faite au prorata du nombre des vieillards nécessiteux inscrits au fichier de chaque quartier. Mais pendant le mois de Novembre une Quinzaine sera consacrée à des activités variées en vue de recueillir le plus d'argent possible pour les Vieux.

M. le Professeur PAGET, Adjoint délégué aux Théâtres, a promis une aide substantielle dans le cadre de cette Quinzaine. Par ailleurs, plusieurs séances théâtrales seront, grâce à lui, réservées aux Vieillards qui ne bénéficient pas habituellement du théâtre gratuit aux indigents.

Lui-même enverra au représentant de chaque Quartier les cartes d'entrée sur présentation des demandes adressées à la Mairie, par chaque Comité .

Le représentant de chaque quartier est désigné au cours de la présente réunion pour recevoir les billets d'entrée. Une lettre sera adressée aux responsables de chaque quartier, les informant en temps opportun de l'envoi des billets à leur représentant qualifié.

.....

Un représentant demande si un prélèvement de 5 % ne pourrait être opéré sur chaque billet de cinéma. Bien que cette mesure ne paraisse pas pouvoir être appliquée, Mme Defline promet d'intervenir près de M. HERMEZ, Président de la Chambre Syndicale des Directeurs de Cinéma, pour rechercher une participation possible des salles de spectacle.

Par ailleurs, il est suggéré d'envisager la possibilité d'un prélèvement semblable sur les billets d'entrée au Stade de Foot-ball du L.O.S.C.

Mme Defline annonce que, d'autre part, le Professeur Minne sollicitera comme l'an dernier les fournisseurs de la Ville.

Peut-être pourrait-on aussi installer à nouveau à certains carrefours très passants les grands troncs sur socle qui ont servi en 1952.

La Présidente confirme qu'il est bien entendu que les Comités feront l'usage qui leur paraîtra le meilleur de l'argent qui leur sera attribué. C'est à chacun d'eux qu'il appartient de le distribuer à leurs vieux soit en espèces, soit en nature.

A une question posée relative à l'âge minimum des bénéficiaires, Mme Defline rappelle que le Comité de Coordination s'est toujours interdit de donner des directives précises aux Groupements de Quartier. Il appartient à chaque Comité de juger avec bon sens et équité de la nécessité d'une aide à apporter.

D'autres représentants souhaitent que le Comité de Coordination sollicite de l'Administration intéressée un dégrèvement sur l'impôt prélevé à l'occasion des kermesses ou manifestations au profit des Vieux.

En conclusion de cette réunion préparatoire à la Journée Nationale du 26 Octobre, il est entendu que les troncs, brassards, autorisations de quêter seront à la disposition des Comités dès le 20 Octobre à l'Hôtel de Ville, Service de la Famille. Des avis de presse seront lancés pour susciter l'intérêt du public lillois.

Mme Defline demandera au Professeur Paget l'autorisation de quêter à l'Opéra le samedi soir 25 Octobre.

Avant que la réunion ne se termine M. Saucet demande à nouveau qu'un refuge chauffé municipal soit installé à la Bourse du Travail.

La séance est levée à 20 H.

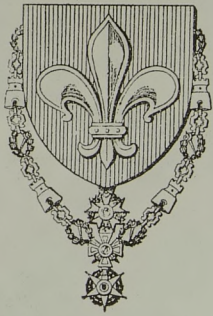
Le Secrétaire,

R. REGIBO.

La Présidente,

P. DEFLINE.

MAIRIE DE LILLE



Référence à rappeler

2ème Division
Service de la Famille

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Monsieur GRANGEON

Secrétaire Général de la Mairie

Hôtel de Ville

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous prie de vouloir bien assister à la réunion du
Comité local de Coordination d'Aide aux Vieillards lillois
qui se tiendra le jeudi 9 octobre 1952, à 18H30, à l'Hôtel
de Ville, Salle des Adjudications, 1er Etage.

Hôtel de Ville, le 2 octobre 1952

Pr. le Maire de Lille
l'Adjoint délégué

P. DEFLINE

ORDRE DU JOUR:

- Organisation de la quinzaine des Vieux 1952.